



A transmettre au Directeur:
Mr PLANQUE Remy
Mairie de ARCHES
2 Rue de la mairie
88380 ARCHES

Mr et/ou Mme: Prénom de l'enfant:

Adresse:

Code postal et ville:

Tél. Domicile:

Tél. Portable:

Tél. Travail:

Adresse mail:

N° Allocataire CAF:

Quotient familial CAF: < 810 € > 810 €

		Semaine 1					Semaine 2					Semaine 3				
		L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
		10/7	11/7	12/7	13/7	14/7	17/7	18/7	19/7	20/7	21/7	24/7	25/7	26/7	27/7	28/7
Quotient < 810€	Journée complète 17 €															
Quotient > 810€	Journée complète 18 €															



Toute inscription est due sauf si l'annulation est faite au minimum 48h avant ou en cas de force majeure sur présentation d'un justificatif.

Total dû pour le séjour:€

Je bénéficie d'une aide de:

Mon comité d'entreprise (nom du CE) d'un montant de€

Ma commune (nom de la commune Eloyes) 7,58€/jour d'un montant de€

Ma commune (nom de la commune Arches) 8,00€/jour d'un montant de€

Ma commune (nom de la commune Pouxieux) 7,50€/jour d'un montant de€

Ma commune (nom de la commune Jarménil) 5,00€/jour d'un montant de€ (a régler puis remboursement aux familles)

Ma commune (nom de la commune Archettes) 5,00€/jour d'un montant de€ (a régler puis remboursement aux familles)

NB: Les participations des communes sont limitées à 20 jours par an et par enfants

La CAF des Vosges bons loisirs 1€ d'un montant de€

Je joins le règlement (restant à ma charge) de€

Paiement par chèque (ordre ARCHETTES LOISIRS) espèces chèques vacances

Fait le à

Signature des parents:

Pensez à compléter la fiche sanitaire et l'autorisation photo indispensable à l'inscription.